

Bilan 2021-2022

- **Perte du nombre d'affiliés sur notre circonscription**

Années 2019-2020 : 1500 élèves affiliés

Années 2020-2021 : 700 élèves affiliés

Années 2021-2022 : 541 élèves affiliés (6 écoles sur la circonscription de Toul)

- **Interventions de l'USEP**

22 interventions sportives au sein des classes affiliées de notre circonscription, soit 52 classes. Sur le département.

Soit environ 3 à 4 interventions / école.

Fonctionnement de l'USEP

- **Personnel de l'USEP :**

Laurence MARQUETTE 90% pilotage / 10% réunion avec publique

Luca COMTE (éducateur sportif) 90% sur le terrain en animation / 10% en réunion

- **Calendrier :**

2 à 3 interventions pour chaque cycle.

Rencontres avec 3 ou 4 classes maximum en général.

- **Les valeurs de l'USEP**

S'affilier à l'USEP peut être un choix de l'enseignant pour une classe ou d'une équipe pour une école. L'USEP est une association où il est important d'y intégrer les élèves et les parents.

Par sa dimension associative, l'USEP dépasse le cadre de l'EPS en attachant de l'importance à l'EMC et à la culture par exemple.

- **L'USEP propose :**

- Prêt de matériel (kit + fiches pédagogiques)
- Des temps de rencontre entre plusieurs classes (plusieurs écoles selon le contexte sanitaire du moment) : affrontement collectif sous forme de tournois ou encore ateliers tournants dans un domaine d'apprentissage précis...

- De la formation à la vie associative pour les élèves : sous forme ludique, ils apprennent comment fonctionne une association.
- De la formation à l'encadrement d'une activité pour rendre les élèves les plus acteurs possible. Les élèves vont mettre en place le matériel. Il n'y aura pas besoin de parents accompagnateurs.
- Des débats participatifs en classe peuvent être animés par un intervenant sur différents thèmes : sport et handicap / égalité fille-garçon / écocitoyenneté / l'olympisme...
- Des interventions par des éducateurs sportifs spécialisés dans certaines disciplines. En effet, une convention tripartite est signée entre l'USEP 54, l'éducation Nationale et 7 comités sportifs (Foot / Volley / Basket / Hand / Rugby / Tennis et Tennis de table). Cela permet la présence d'un éducateur pour animer une séance à un instant clé de votre cycle (au lancement de l'activité ou à la clôture par exemple). Pour cette séance, vous êtes contacté en amont pour faire le point du matériel disponible à l'école et en prêt par l'USEP et l'éducateur sportif apporte ce qu'il manque pour assurer une séance complète.
- Hors temps scolaire, l'USEP propose des rencontres départementales et régionales (soumises à un protocole sanitaire moins contraignant et sans la présence obligatoire de l'enseignant). Cela peut être des randonnées, des cross, des olympiades.... Lors de ces rencontres des parents bénévoles peuvent accompagner seuls les élèves, l'enseignant(e) n'est pas obligé d'être présent(e).
- Accompagnement administratif pour les affiliations, les comptes USEP, les associations...
- Participation possible lors des conseils d'école pour faire le lien avec les parents d'élèves par exemple.
- Projets départementaux
- Projets nationaux : (SOP=semaine olympique et paralympique) / Journée de la laïcité et autres

- **Carte passerelle**

Pour les élèves, de la PS jusqu'au CM affiliés USEP. Avec cette carte, ils ont la possibilité de s'essayer à un sport sur 3 séances, gratuitement.

Perspectives 2022-2023

- **Financement des transports**

- Tombola départementale.
- Subventions possibles : par la commune (PV de tenue d'AG, une demande de bilan d'activité, un rapport financier, les perspectives) ou le conseil départemental 1,90 euro / licence (en année n+1)
- Compte OCCE
- Participation des parents

- **Lieux de rencontre possibles**

- Salle du Chatelet
- Stade de Dommartin
- Stade de Gondreville
- Gymnase de Colombey

...

- **Référents USEP sur notre circonscription**

- Isabelle GUILLOT aidera pour la planification des rencontres
- Nathalie URIOT continue à s'occuper de la trésorerie.
- Nous cherchons plusieurs personnes à accompagner pour reprendre l'une ou plusieurs de ses missions : calendrier des rencontres – réservation des transports – planning des salles

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces missions, sachez que Mme Marquette et moi-même serons présentes pour vous accompagner.

- **Dossier d'affiliation 2022-2023**

- Prévoir une AG (obligatoire pour toute association sportive) avant la fin de l'année civile 2022, présentation et votes des bilans financier & d'activité – et vote de la constitution du bureau. Si des changements ont lieu, il faut faire la modification auprès de la préfecture.
(Penser à faire un procès-verbal, il peut être utile pour les démarches bancaires notamment)
- Statuts USEP : 2/3 adultes (dont au moins 1 parent) et 1/3 d'élèves
(Ceci est une préconisation)
- Sachez que le Crédit Mutuel enseignant offre 50€ à l'ouverture du compte et qu'il n'y a pas de frais de tenue de compte
- Un bilan financier est souhaité à la fin de chaque année civile
- Des demandes de subventions sont possibles : au conseil départemental (1€90 à l'école et 1€90 à l'USEP), mais aussi à la mairie.
- Possibilité de faire des actions de vente au bénéfice de l'association USEP (actions qui peuvent être faites par les parents)
- Pour la cotisation, possibilité de demander une partie financière aux parents des élèves affiliés
- L'enseignant de la classe doit posséder une licence au même titre que ses élèves
(la cotisation marque un point essentiel de la vie associative)
- Le directeur d'école est un membre de droit (droit de regard) et n'est pas obligatoirement le président de l'association
- L'USEP vous accompagne dans les démarches administratives
(Contact : Laurence MARQUETTE - usep54@gmail.com – 07-82-19-23-12)

